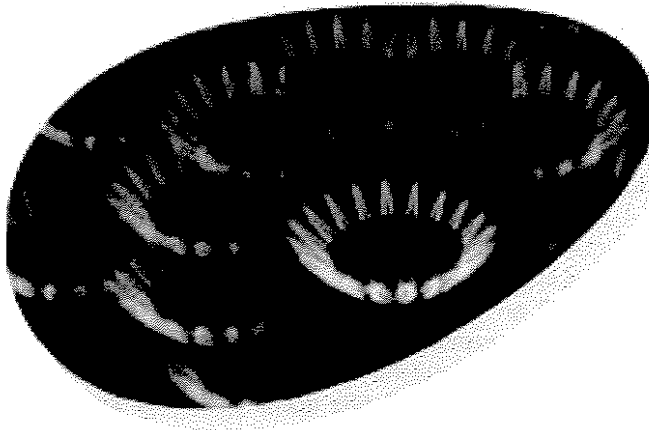


*Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement à l'égard du projet d'implantation du terminal
méthanier et des infrastructures connexes proposé par le
consortium Rabaska*

par

Régis Cauchon



Janvier 2007

Boischatel, jeudi le 25 janvier 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Mémoire concernant le projet Rabaska

Monsieur le Président, messieurs les commissaires,

Contexte d'intervention

Je souhaite livrer au souvenir quelques faits qui me concernent et, aussi, j'oserai formuler certaines recommandations qui pourront parfois être qualifiées de vigoureuses, mais je suis encore assez perspicace pour ne pas croire que le récit que j'en ferai et que la conviction qui caractérisera mes propos auront l'heur d'éveiller plus de sympathie qu'on m'en manifeste présentement. Ainsi, puisqu'il semble bien que je devrai, à perpétuité, purger la peine à laquelle les opposants au projet Rabaska m'ont condamné, ce uniquement parce que le sort a voulu que je doive gagner ma vie au sein d'une entreprise privée qui se livre forcément, selon les apôtres du NON, à une forme de mercantilisme dégradant. Par ailleurs, puisque jamais ils ne me donneront l'occasion d'interjeter appel à l'égard de leur inexorable verdict, j'ai conséquemment la ferme conviction que les risques de voir ma situation s'aggraver sont plutôt minces, voire inexistants.

L'impatience est une émotion qui est ressentie et ne peut se manifester uniquement lorsque l'espoir persiste et que, par exemple, on présume qu'un litige peut encore se régler, qu'un dénouement survienne ou qu'une période de réclusion prenne fin. Or, la ténacité à la contestation, la persistante malveillance et la propension à user d'insinuations qui caractérisent l'acharnement des opposants à Rabaska ont rendu irréversible la proscription qui fut décrétée à mon détriment, ce qui me force à enjamber ce niveau de contrariété.

Peut-être le temps est-il venu aujourd'hui d'accomplir une modeste mission par laquelle je dois me commettre à la rédaction d'un florilège à votre attention, Messieurs les Commissaires, vade-mecum qui pourra vous permettre de repérer les astuces, stratagèmes et ruses des plus efficaces qu'utilisent les spécialistes du sabotage orchestré contre Rabaska, tactiques qui auraient pu leur permettre détendre leur champ d'intervention, d'élargir l'assiette de leurs prétentions jusqu'à pouvoir berner même les plus compétents. Il n'est donc pas discourtois ni impoli de préconiser des mécanismes de médiation ou inopportun de suggérer ce que devrait être le rôle du BAPE en ce qui concerne l'arbitrage des dérapages, des égarements ou, parfois, de l'onirisme de ceux qui, devant l'institution que vous représentez, bénéficient du privilège de livrer des prestations. Je comprends aussi que la tâche qui vous incombe de gérer les comportements de ceux qui participent aux audiences du BAPE doit être accomplie sans égard aux questions d'allégeance ou de conviction.

En concomitance, les relations que, par le concours des circonstances, je me trouve à entretenir tant avec les armateurs, les Administrations portuaires, les Pilotes, les architectes navals, les chantiers maritimes, les diverses Associations qui prônent l'utilisation du mode maritime, les Centrales syndicales auxquelles sont affiliés les marins, certains de mes confrères et d'autres intervenants de la communauté d'affaires concernés par le Projet Rabaska, me commandaient impérativement d'aller au-delà de la simple intercession cordiale et d'essayer de remplir auprès des uns et des autres une véritable mission de bons offices.

Remarque liminaire et précipitation

Bien avant que le projet Rabaska ne soit expliqué comme il se devait de l'être par ses promoteurs et ses collaborateurs, on l'accueillait, nerveusement et acrimonieusement, par des accusations de propagandes vipérines et d'agressives charges de diffamation. Sur le coup, ces élans en apparence pithiatiques pouvaient être assimilés à de simples foucades et pouvaient laisser croire qu'elles étaient débitées pour le seul fait de contester, ce à quoi se livrent certains meneurs des opposants depuis maintenant plus de 14 ans, certes les plus fervents, les plus engagés, les plus enragés.

Quelques bribes d'une conversation que je tenais avec l'un des plus farouches opposants à Rabaska, par lesquelles il me confiait candidement (devant témoins) ne participer aux débats que pour «**dérider la foule et alléger l'atmosphère**» agissaient curieusement comme prodrome et me laissaient croire, jusqu'à la persuasion, que rien, que ce soit ouvertement ou en coulisse, ne pouvait arrêter cette incoercible cabale, au point où il aurait fallu, dès lors, produire un catalogue pour dresser l'inventaire de tous ceux qui avaient déjà pris parti, lesquels s'avéraient dorénavant des antagonistes convaincus et irréductibles en ce qui concerne le projet sous considération.

La mobilisation des opposants avait déjà pris des proportions aussi démesurées que la mégalomanie de ses principaux instigateurs, eux que personne n'avait à stipendier, soudoyer ou rétribuer par de ruineuses arrhes pour qu'ils agissent de la sorte et qu'ils prétendent, sans que rien ne fût fait pour les museler, que les moyens les plus ignominieux étaient utilisés pour leur nuire. Animés par un insatiable besoin de fouailler, ils furent incapables d'attendre que leur soient produits des diagnostics mesurés, plongés qu'ils étaient dans un désordre extatique où leurs chimères tenaient lieu de conviction. Le projet Rabaska, par quelques amuseurs publics, bien que l'expression abuseurs ludiques ou spasmodiques conviendrait mieux, était condamné à l'avance au motif que les promoteurs auraient agi semblablement qu'ils le firent à leur égard.

Je dois le dire. En prenant position avec tant de conviction, les opposants à Rabaska me surprenaient. Ils atteignaient alors des sommets d'habileté, car ils semblaient parfaitement maîtriser l'art de mêler et de démêler le grave et le badin, le badin et le grave, tout autant qu'ils faisaient preuve d'un indéniable talent pour dépeindre les sentiments humains et les donner à voir. L'un d'entre eux n'a pas hésité à faire jouer un rôle de pantin à un très jeune garçon (le fils de l'une de ses connaissances) et, par des manipulations dignes des meilleurs ventriloques, il lui a attribué l'énoncé de graves propos empreints d'inquiétude concernant le réchauffement planétaire pour tenter d'émouvoir et d'amadouer l'assemblée, car il n'était pas parvenu à la convaincre, et ce, malgré plusieurs tentatives. Le tout constitue la trame d'une satire qui s'étire encore à grand renfort de soliloques et de billevesées, logorrhée dont vous faites les frais Messieurs les Commissaires et pour laquelle nous les assumons collectivement (les frais, il va sans dire).

Les opposants à Rabaska semblent avoir rapidement pris goût et tirer manifestement plaisir au rang, au prestige et au respect que semble leur conférer leur prétention à l'infailibilité, acquise probablement par l'entremise et l'intercession de quelques parrains influents et de généreux mécènes. Le népotisme qui accompagne ces privilèges ne semble pas non plus les gêner, bien qu'il ait chez certains des conséquences tératogènes. En effet, ils accordent ouvertement à leurs subordonnés putatifs des mérites illusoire, des avantages préciputaires et des mandats tout aussi bien, à ce point qu'il ne reste aux autres que des reliefs et des rogatons, insuffisants pour qu'ils constituent un viatique de survivance à d'autres que les rabat-joie. Si ce vocable est invariable et qu'il n'a donc pas de pluriel, est-ce à dire qu'un seul suffit à tant incommoder qu'il serait superflu d'en mandater tout un groupe? Je crois que les opposants au projet Rabaska sont allés trop loin dans la voie de l'éradication. Il faut donc éviter qu'ils y avancent davantage, car ils y sont trop engagés pour pouvoir, d'eux-mêmes, reculer.

L'émergence d'un projet, une opération difficile

La formulation d'un projet ne peut être amorcée sans qu'un climat favorable n'y incite ceux qui en sont à l'origine ou que les temps, graves, portent, en de rares circonstances, l'embryon d'une volonté irrévocable de se doter des mécanismes nécessaires qui conduisent à la fois à lancer, analyser, peaufiner, faire accepter, amorcer et, finalement, concrétiser un projet. Une méthode de travail rigoureuse, claire et pragmatique doit alors être adoptée afin de parvenir à des résultats constructifs et durables, qui auront la rarissime propriété d'être socialement, politiquement et économiquement utiles et acceptables.

Depuis que le consortium Rabaska a osé lancer son projet de construire un terminal méthanier en face de Québec, une lourde controverse a surgi à propos de ce que l'on pourrait appeler le *mérite d'intervention*, qualificatif dont le sens diffère selon que l'on soit favorable au projet ou que, malheureusement et au contraire, on ne le soit pas. En effet, tous ceux qui se sentent concernés souhaitent avoir voix au chapitre, y aller de leurs suggestions, dire leurs avis, exprimer leurs besoins et faire valoir leurs opinions, contradictoires, il va sans dire. Ceux qui s'y opposent sont moins nombreux, mais se manifestent plus rapidement, plus ouvertement et sont supportés par les colporteurs d'informations dont les reportages et les comptes rendus contiennent, plus souvent qu'autrement, une dose suffisante de sophisme pour attirer l'attention.

Aussi, peut-être à cause des niveaux de détermination, de la disponibilité, des degrés de persévérance ou de la compréhension que chacun des intervenants manifestera, les intentions concernant la réalisation d'un projet ne seront pas homogènes. Certains y seront éventuellement favorables d'autres, prématurément, inciteront au ralliement et insisteront jusqu'à l'obsécration pour que l'envahisseur soit chassé. Certains douteront, certains s'objecteront et d'autres aussi s'y opposeront carrément, et contrairement à ceux qui souhaiteront prendre le temps de comprendre en quoi consiste réellement la proposition, ils n'auront pas à justifier leur position, même si elle était empreinte de gratuité. De toute évidence, la réserve et la circonspection dont certains feront preuve, opposées à l'entêtement des autres, semblent engendrer une tension malsaine, persistante, voire grandissante, qui pourrait bien mener rapidement au mécontentement et même conduire à des affrontements d'une autre nature que ceux que les militants d'avis contraires tiennent devant vous Messieurs les commissaires.

Nous croyons donc nécessaire de dénoncer les attitudes condescendantes et utile d'attaquer la pusillanimité d'une minorité de ces Québécois qui s'efforcent à nuire ou à compromettre l'élaboration et la réalisation de tout projet qui pourrait contribuer à faire évoluer le milieu dans lequel ils vivent, mais d'où ils excluent tous ceux qui ne respirent pas au même rythme qu'ils le font. Il faut toutefois éviter d'insister sur certains sujets qui pourraient engendrer de telles complications, pour lesquels nous devrions faire appel à tant de ressources, dont la disponibilité n'est d'ailleurs pas acquise, qu'ils risqueraient d'effaroucher ou d'insécuriser au point de faire avorter le projet proposé par Rabaska qui, rappelons-le, vise à corriger des décennies d'un laxisme indolent, occasionné par une poignée d'opposants inconscients qui ont chassé de Québec des « milliards » en investissements et des « milliers » d'emplois, et ce, sans aucun remord.

L'immunité et la prépotence dont certains opposants croyaient pouvoir jouir en l'enceinte des médias pourraient s'avérer banales au point d'être contestées et condamnées en d'autres Cours, car ils ne sont certes pas inexpugnables de cet antre hermétique à toute imputabilité, où le tendancieux et le subjectif règnent encore en maîtres. De même manière, le visa qu'ils croient détenir et qui, pour l'instant, les affranchit de tout grief de forfaiture, de concussion ou de prévarication, tout autant qu'il nous force à tolérer leurs apories, pourrait, lui aussi, devenir caduc si leurs prestations étaient évaluées par d'autres tribunaux devant lesquels la contumace était proscrite.

Questionnement

Certains semblent avoir la fâcheuse habitude de déformer l'Histoire et de tenir comme fausse toute interprétation des faits qui diffère de celle qu'ils en donnent.

Puisque les opposants écartent, en apparence du moins, toutes possibilités de recourir à des procédés faisant appel à la logique et à la déduction, puisqu'ils ne veulent pas se donner la peine de conduire des investigations où l'intelligence et le discernement seraient sollicités, ils concluent donc et laissent croire que le projet proposé par le consortium Rabaska est élaboré à partir de données apocryphes, basée sur des interventions controuvées et ils l'assimilent, somme toute, à une tentative d'extorsion, une fraude, une manœuvre de malversation, à d'illégitimes desiderata. Il semble bien que toutes les évidences et les preuves cumulées, au besoin enrichies de serments supplétoires, jamais ne suffiront à les convaincre de lever l'embargo qu'ils imposent sur le Québec, à la paralysie à laquelle ils condamnent une grande majorité de ses citoyens. En effet, ils semblent se complaire à confisquer, à spolier des fonds qui ne leur appartiennent pas, mais dont les promoteurs souhaitent nous faire profiter. Si j'utilisais le meilleur qualificatif pour décrire à quelle infraction le comportement des opposants se devait d'être confondu, il ne serait pas utile ici de consulter de dictionnaire pour en vérifier le sens, Messieurs les Commissaires, tant sa signification est connue et ne comporte aucune ambiguïté. Les leurres, aïches et appeaux qu'ils utilisent sont d'une telle efficacité qu'ils tétanisent davantage qu'ils ne berment.

Je me pose donc certaines questions et aucune ne découle d'un concours de circonstances, car j'ai la ferme conviction que ces concours ne font jamais de gagnants et je crois tout aussi fermement que nous ne pouvons prendre le risque de perdre un projet comme celui proposé par Rabaska. Ces interrogations, qu'elles soient légitimes ou qu'elles soient questionnables, n'a pas tellement d'importance, elles ont sur moi un effet propre à stimuler une forme d'introspection qui compense parfois pour les déceptions que j'entretiens envers le manque de vigueur de nos intentions.

Subordination aux effectifs, affadissement du propos et tutelle des engagements

- Devrions-nous proposer un projet en fonction des caractéristiques et des disponibilités locales d'expertise et de main-d'œuvre ? En d'autres termes, faut-il limiter les engagements, doser les efforts, harmoniser les aspirations et ciseler les mandats selon les compétences actuelles ou selon l'expertise et le potentiel de réalisation des effectifs disponibles et doit-on inéluctablement écarter toute proposition qui serait formulée dans le but d'augmenter la taille, la qualité et la diversité des effectifs, que ce fût par le biais de la formation, du recrutement ou par assimilation ?
- A-t-on l'obligation, à l'avance, de convenir que la syntaxe primera sur le discernement et la perspicacité et que le vocabulaire utilisé devra attester d'une parfaite neutralité, même si cette fadeur, cette abnégation d'intelligence, cet affront à la sagacité devaient se faire au détriment de l'évolution et du développement du Québec, puisque l'insignifiance et la médiocrité du propos ennuieraient alors à ce point le lecteur qu'ils anesthésieraient les concepts et provoqueraient l'euthanasie de toutes intentions, les bonnes en particulier ?
- Faudrait-il accepter sans mot dire que la révision de l'organisation et la diversification des sources énergétiques et la volonté de les augmenter servent maintenant de prétextes pour accuser les promoteurs du gaz naturel d'être de connivence avec les pétrolières pour accélérer le réchauffement de la planète ? Ces présomptions sont-elles formulées pour que les objectifs des promoteurs s'estompent, pour que leurs actions soient moins cohérentes ou pour laisser croire que le projet aura un rayonnement si contrariant qu'un cataclysme surviendra ?

Utilisation des crédits et distribution des rôles

- Faut-il absolument éviter que certains projets induisent des réformes administratives, provoquent des remises en question sur les façons de faire, conduisent à des réflexions concernant la distribution des rôles attribués aux organismes subsidiaires des divers ministères qui peuvent être impliqués ou de la mission des associations qui leur sont tributaires ou en sont les émissaires?
- Devons-nous systématiquement perpétuer les pratiques de délégation de pouvoir et persister à confier à des organismes mithridatisés contre toute imputabilité des missions déterminantes et des mandats prépondérants qui, pour s'assurer des meilleures performances, devraient normalement être réalisées par l'élite des ambassadeurs disponibles, sélectionnés en laissant de côté le favoritisme de tradition, l'adjudication de convenance, et la sélection sympathique?

Iniquité, inéquation et arbitraire

- Devons nous croire et faire admettre aux consommateurs de gaz naturel que la structure tarifaire de ce service, puisqu'il ne sera pas rendu par des organismes qui sont subventionnés par l'État, ne pourra de ce fait être équitable, harmonieuse et équilibrée urbi et orbi?
- Pourra-t-on ne jamais recommander que soit appliqué, équitablement, avec discernement, le principe d'utilisateur-payeur?
- Doit-on laisser une poignée d'opposants transformer graduellement, mais définitivement, un avantage géographique en inconvénient économique et ne pas leur interdire de tenir leur propagande inique contre le Saint-Laurent et ses affluents, en laissant à tort croire qu'une utilisation accrue de cette fantastique voie d'eau engendre des coûts exorbitants, comporte des risques incontrôlables de cataclysmes et attirera ici tous les extrémistes du Monde (tentés qu'ils seraient peut-être de rencontrer quelques-uns de leurs émules)?
- Comment les opposants, lors de la conduite de leurs calculs contrefaits concernant l'impact de Rabaska, peuvent-ils impunément piper les dés au point de faire abstraction des retombées économiques générées par le fleuve Saint-Laurent, croire et laisser croire que cet axe maritime unique donnant accès à un formidable marché de plus de 100 millions de consommateurs n'a pas autant d'importance que celle que les expéditeurs du monde entier lui reconnaissent, même si cette importance n'était mesurée qu'à l'aune des emplois qu'il contribue à créer et à maintenir, ce en amont et en aval des frontières de chez nous?
- Pourrait-on, définitivement, effacer l'Imposture et la supercherie qui jonchent les nombreux articles dénonçant le projet Rabaska et se servir du papier de certains journaux (qui ne vendent pas le progrès et préfèrent spéculer sur la controverse) sur lequel ils étaient retranscrits à meilleur escient, comme palimpseste sur lequel nous pourrions colliger les objectifs économiques que nous poursuivons, tracer un cadre d'intervention novateur et énoncer toutes les bonnes raisons qui pourraient motiver les Québécois à s'impliquer davantage à l'égard des questions de développement économique durable?

Emploi, éducation, relations de travail et compétitivité

- Devons-nous demeurer indifférents face à la non-compétitivité de nos armateurs, flegmatiques à l'égard du vieillissement de la flotte canadienne et québécoise, insensibles à la désertion et à la vacance généralisée des bassins de radoub, froids à l'égard du désœuvrement des effectifs spécialisés de cette industrie de haute technologie et ne pas nous étonner que ces travailleurs préfèrent l'exode et la déportation plutôt que de sombrer dans le désœuvrement, car ils acceptent mal de devenir bénéficiaires permanents des prestations versées par l'État par le biais de programmes sociaux compensatoires lesquels, bien que cela soit inconciliable avec les objectifs d'équilibrage des finances publiques, augmentent proportionnellement et simultanément au déclin de l'économie?
- Ne devrions-nous pas souhaiter que cette situation d'embauche change et évolue vers une augmentation progressive du contingentement de marins québécois et ne devrions-nous point croire à l'importance de se doter d'un système d'éducation qui permettra à la main-d'œuvre du secteur maritime de demain d'obtenir une formation académique de premier plan qui permettrait de s'adapter et, même, d'être les chefs de file des technologies nouvelles, des procédés informatiques novateurs et de l'automatisation, de la gestion et de la logistique, de la recherche et du développement?
- Pourquoi devrions-nous nous abstenir de prescrire des moyens d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre dont auront besoin demain les armateurs, chantiers navals, arrimeurs, architectes, manufacturiers et entrepreneurs spécialisés du Québec?

Rôle de l'État

- Sommes-nous absolument certains que le gouvernement du Québec joue parfaitement son rôle, qu'il se dote de tous les moyens et prend toutes les résolutions nécessaires pour promouvoir l'économie et permettre à son peuple de se réaliser au meilleur de son potentiel?
- Devrions-nous, collectivement, avoir la ferme et définitive conviction que le gouvernement du Québec n'a pas pour rôle d'aider ses entrepreneurs à rendre des prestations de meilleure qualité, qu'il n'a pas à soutenir le développement de ses industries ni ne doit intervenir dans la démarche de libre concurrence, qu'il n'a donc aucun effort à fournir et n'a pas à se substituer à l'entreprise privée à qui, somme toute, incomberait la tâche de procurer de l'emploi à tous les Québécois, cela sans l'aide ni le support du gouvernement?
- Pour excuser notre torpeur, nous faire pardonner notre indétermination et nous protéger contre tout grief de fainéantise, conviendrait-il de confondre sciemment audace et témérité, ambitions et prétentions, accomplissement et utopie, mission et revendication, devoirs et asservissements, fierté et orgueil, confiance en soi et suffisance, demain et avenir, sincérité et simulation, projet et réalisation?
- Pourrions-nous être blâmés si nous considérions complètement inutile de répondre à des questions que personne ne se pose et si nous ne proposons pas de solution à des problématiques qui n'embêtent personne? Devrions-nous examiner même les rubriques les plus anodines dont l'intérêt public, d'évidence, ne s'accroîtra jamais et adopter cette méticulosité extravagante seulement parce que l'on pourrait nous reprocher de ne pas tout couvrir ou parce que rien ne devrait être oublié, ce même au détriment de la pertinence?

Polémiques et initiatives

- Le projet Rabaska, le cas échéant, devrait-il ne jamais conduire vers de nouvelles associations d'affaires, n'ouvrir aucune avenue de collaboration, ne créer aucune ouverture au partage et faudrait-il, impérativement, éviter de recourir éventuellement, même avec grand discernement, à l'impartition, au partenariat, à la collaboration ou à l'affiliation ?
- Approfondir un problème n'est pas encore le résoudre, mais, si l'homme avait dû être le témoin vivant, au moment même où ils sont survenus, de tous les phénomènes et événements qu'il a pu, malgré tout, expliquer et comprendre a posteriori et, s'il s'était bêtement abstenu de recourir à la déduction, d'agir par exhaustion ou d'utiliser des procédés métaphysiques, dans quelle ignorance croupirions-nous, combien de sciences et de théories n'auraient jamais vu le jour, combien de crimes n'auraient jamais été punis?

Habitabilité, intégrité et occupation du territoire

- Est-il tolérable que notre hésitation à intervenir et notre timidité à initier des clauses protectionnistes philanthropiques équivalentes à celles instaurées ailleurs conduisent inexorablement à une diminution des contrats réservés historiquement aux Québécois et à un exode de notre expertise vers les provinces voisines, lesquelles bénéficient outrageusement d'un système de péréquation défectueux, justifié par des revendications d'équité sociale?
- Ignore-t-on que ces artifices ingénieux, ces resquilles astucieuses, conduisent invariablement à des déséquilibres dans la distribution des rôles et contribuent même à les inverser parfois? Se souvient-on de la «Ligne Borden» et se rappelle-t-on que les taxes sur l'essence payées par sujétion par les consommateurs de l'Est du Canada pour favoriser le développement de l'industrie pétrolière de l'Ouest ont provoqué un déséquilibre fiscal qui fait actuellement et fera pour longtemps encore l'objet de tous les débats traitant de péréquation en notre pays au sein duquel les distinctions et différences sont grandes, parfois choquantes?
- Devons-nous faire preuve de résignation et nous contenter d'un rôle de figurant sur la scène internationale? Sommes-nous tenus de n'occuper qu'un siège d'observateur et devons-nous constamment laisser aux autres le soin de prendre l'initiative, ce même si nous faisons partie du G8, cette confrérie élitiste que nous pourrions éventuellement être poliment invités à quitter si le recul social et économique que nous prenons s'accroît encore?

Promotion

- Serait-il plus efficace d'harmoniser et de consolider à l'échelle mondiale les efforts de promotion des entreprises du Québec et d'étaler harmonieusement tout l'éventail des occasions d'affaires et des opportunités commerciales qui peuvent être offertes ici, plutôt que perpétuer les pratiques individualistes et narcissiques consacrées souvent à la défense d'intérêts privés se limitant à un domaine particulier, lesquelles sont d'ailleurs souvent contraires au bon fonctionnement du négoce?
- Devrait-on conserver, malgré tous les inconvénients qui en résultent, la mauvaise habitude que nous avons souvent de nous affronter sur des terrains que nous souhaitons conquérir et gêner par nos comportements adverses une clientèle que nous souhaitons courtiser? Nos actions non concertées, nos efforts hétéroclites, ne sont-ils pas préjudiciables à la promotion des intérêts du Québec?

Épilogue

Si nous hésitons à répondre à l'une ou l'autre des interrogations soulevées préalablement, nous devrions probablement confier à quelqu'un d'autre la mission d'identifier quels seraient les projets que devrait accueillir le Québec, de nous remettre à un tiers dont la vocation serait davantage axée sur le développement économique, à un organisme qui aurait le souci de réellement corriger ce qui ne va pas, à quelqu'un qui prendrait à cœur l'avenir de notre collectivité et qui voudrait réellement faire quelque chose pour que son pays s'émacipe et se développe au rythme nécessaire pour conserver ses acquis et ses prérogatives. Conséquemment, que ceux qui considèrent, peu importe la raison, que rien ne doit changer et que nous devons bouter hors toutes les initiatives se désistent, démissionnent ou demandent d'être affectés ailleurs.

Que ceux qui, en vertu de leur propension au narcissisme, prennent davantage plaisir au rang, au prestige, à l'afféterie et au respect que la position qu'ils occupent leur confère, plutôt que d'accomplir les tâches pour lesquelles ils furent mandés ou prétendent l'être abdiquent et qu'ils confient à des tuteurs plus modestes et plus résolus le soin de mener à bien cette cruciale mission, trop importante pour qu'elle soit bâclée.

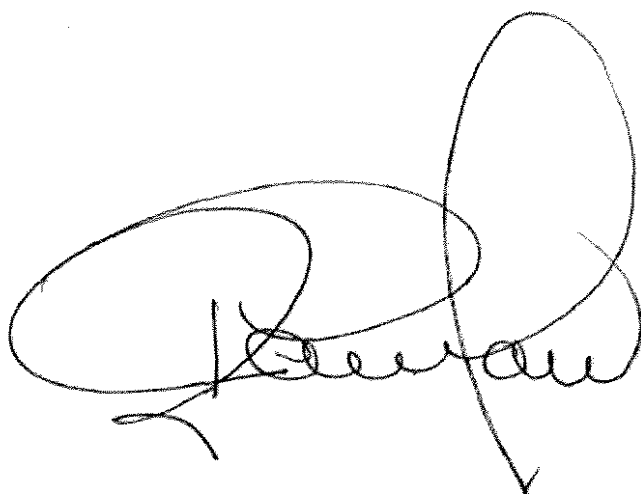
Il convient de signaler aussi, bien que cela nous apparaît explicite et évident, que d'importantes différences déontologiques existent à l'égard du traitement et des procédés de gestion réservés aux divers projets qui sont initiés au Québec. En effet, selon divers critères plus improvisés que prescrits, on passe facilement du rigorisme intransigeant au laxisme complaisant. Qu'il y ait là aberration n'est pas discutable, mais que cette aberration sévisse parmi des administrateurs perspicaces et que ce fait éclaire sur plusieurs points l'importance de l'influence partisane, cela n'est pas discutable non plus.

La seule considération des précédentes dissensions appelle des réflexions de deux ordres; la première à l'égard des bouleversements que l'importation du gaz naturel entraînera automatiquement sur les autres sources d'approvisionnement et, la seconde, concerne le malaise que pourront provoquer nos questionnements que certains pourront qualifier de digressions. Toutefois, au bénéfice de tous, rappelons que la colère et la rancœur sont tout aussi efficaces que le sont l'ambition et la fierté et qu'ils auront un effet de motivation comparable si, le cas échéant, évidemment, il s'avérait nécessaire d'améliorer notre détermination, de réviser notre attitude. J'ai toutefois la ferme conviction, Messieurs les Commissaires, que vous aurez la sagesse qu'il faut et suffisamment de discernement pour qu'il ne soit point nécessaire que mes interventions fassent l'objet de récidive. **Le projet Rabaska doit se réaliser et il doit servir de carte d'invitation aux investisseurs qui ont délaissé le Québec depuis plusieurs années de peur de ne pas y être les bienvenus.**

Les retombées de l'art

Je reconnais que de la musique et que toutes les formes d'art en général procurent d'immenses bienfaits, sont à l'origine de plaisirs innommables et engendrent autant de formes de satisfaction que de sens nous avons. Toutefois, rares sont les personnes qui peuvent bien gagner leur vie de l'art qu'ils pratiquent, ce malgré les investissements importants qu'effectuent, à juste titre, les divers gouvernements dans la promotion de l'art et de la culture. Toutefois, ces artistes qui nous font ressentir tant d'émotions peuvent aussi, bien malgré eux, puisque le plaisir est égoïste, faire que les goûts et préférences de nos proches nous incommodent, nous importunent même parfois. Ainsi, très de ceux qui ont la chance de manier pinceau, de faire des pointes, de chanter avec justesse, de manier l'archet ou de provoquer le soulèvement des foules peuvent vivre aisément des prodigieuses prestations qu'ils livrent (ceux qui les diffusent ces œuvres également), car tous les autres ne font que consommer un produit qui leur apporte détente, plaisir et culture. Par analogie, il en est de même de ceux qui osent innover, qui s'acquittent de leurs tâches à pleines mains et consacrent à la réalisation d'un projet de nombreuses heures sur leur propres fonds, les autres devraient se contenter d'applaudir et de saluer ces prestations et ces initiatives.

Gilles Vigneault, qui possède un talent bien supérieur au mien pour révéler la médiocrité et l'insignifiance tout autant qu'il peut porter haut les mérites de la fierté et les attributs de la ténacité, à la suite du massacre de la Polytechnique, afin de bien expliquer l'horreur, n'eut qu'à dire que le geste avait été posé en raison « d'un immense manque de vocabulaire ». Il expliquait par ces quelques mots toutes les difficultés que les hommes ont à se comprendre et jusqu'où les frustrations engendrées par cette incompréhension peuvent mener. Ainsi, dans la finalité du projet que nous défendons aujourd'hui, simultanément à l'opération visant à restaurer la réputation de ceux qui en sont les initiateurs, bien que ces initiatives soient affranchies de toute ambition vindicative, il ne faut plus se laisser distraire par d'autres scénarios alarmistes ou par des doléances douteuses, pas plus que nous ne pouvons permettre que la démarche initiée par Rabaska ne s'arrête à la suite de probables sollicitations incitant les promoteurs à la modération, à la retenue ou même à la renonciation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régis Cauchon'. The signature is highly stylized with large, overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

Régis Cauchon